



**ADDENDUM AU PROTOCOLE D'ACCORD
DE SORTIE DE PREAVIS DE GREVE DU
21 DÉCEMBRE 2023**

Entre

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Établissement public administratif,
dont le siège est situé au 175 rue Ludovic Boutleux - 62400 BETHUNE,
représenté par **Madame Cécile AVEZARD**, Directrice générale,
dénommé ci-après VNF,

d'une part,

et les organisations syndicales suivantes :

CFDT-VNF

représentée par **Monsieur Rudy DELEURENCE**, Délégué syndical,

FEETS-FO

représentée par **Monsieur Arnaud GEOFFROY**, Délégué syndical,

d'autre part,

Préambule

Alors que des difficultés d'interprétation de l'article 10 du protocole d'accord de sortie de grève signé le 21 décembre 2023 sont apparues, les parties conviennent d'en préciser le texte dans le présent addendum.

L'article 10 du protocole visé au préambule stipule :

« Article 10 - Augmentation des moyens dédiés au CIA-CA

VNF prévoit d'augmenter les moyens dédiés aux mesures CIA et CA en 2024 de 40%. Ces moyens supplémentaires porteront sur des mesures non modulables. »

Les parties conviennent ici du sens à donner à cet article :

Article 1^{er} – Périmètre

Sont concernés les agents :

- bénéficiaires du RIFSEEP, sur le vecteur indemnitaire du complément indemnitaire annuel (CIA) ;
- ouvriers des parcs et ateliers, sur le vecteur indemnitaire du complément annuel (CA).

Article 2 – Exercice de modulation

L'exercice 2024 de modulation des CIA et CA sera mené à partir de la reconduction des montants de référence retenus en 2023 pour la construction budgétaire du calcul des enveloppes.

Article 3 – Exercice d'abondement

Les montants individuels issus de l'exercice de modulation de l'article 2 seront abondés de la somme de (532800 / nbre de présents dans les effectifs au 1^{er} avril 2024 répondant au critère de périmètre de l'article 1^{er}).

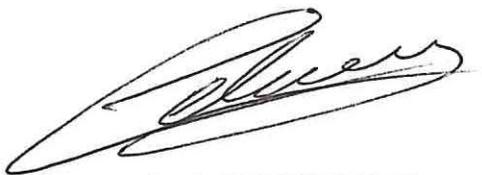
Pour VNF,



Cécile AVEZARD
Directrice générale
04 juin 2024

Cécile AVEZARD

Pour la CFDT-VNF,



Rudy DELEURENCE

Pour la FEETS-FO,



Arnaud GEOFFROY

Visa du Contrôleur général économique et financier

Francis PONTON



PONTON FRANCIS
Visa du Contrôleur
budgétaire n°
24-138 RH
2024.05.18
20:40:33 +02'00'